



CONSEIL DE QUARTIER DU 11/03/2010

Ordre du Jour

- Présentation des membres du bureau, rôle, mission ;
- Présentation du principe de fonctionnement du Conseil de Quartier ;
- Présentation des outils de communication ;
- Questionnaire habitants ;
- Questions diverses.

Voici en quelques lignes les points « soulevés » lors de la 1ère réunion du Conseil de Quartier :

▶ Fréquence des réunions du Conseil de Quartier.

- Le Bureau du Conseil de Quartier envisage de faire 3 réunions de quartier par an. Si le besoin se fait sentir d'en organiser plus régulièrement nous pourrions envisager de rajouter des réunions.

▶ Support de communication.

- Des boîtes aux lettres seront mises à disposition à l'accueil de la Mairie ou au Centre Savidan. Vous pourrez y déposer vos suggestions concernant le quartier du Centre Ville de Lannion.

▶ Questionnaire : comment sera-t-il administré ?

- Le questionnaire sera mis à votre disposition chez certains commerçants du Centre Ville. Il sera également téléchargeable (15 jours par exemple avant le prochain Conseil de Quartier) sur le site internet de la Ville de Lannion à l'adresse suivante : www.ville-lannion.fr (Items : Démocratie Locale / Conseils de Quartier / Conseil de Quartier Centre Ville).

- Pour celles et ceux qui ne pourront pas venir prendre le questionnaire chez un commerçant ou le télécharger sur le site de la Ville, quelques exemplaires seront disponibles lors du prochain Conseil de Quartier.

- Internet.

▶ Retour du questionnaire :

- Synthèse disponible à la Mairie.

- Internet.

- Conseil de Quartier.

▶ Propositions :

- Ubanisme : Quel sera l'impact des constructions en cours sur la vie des habitants (Amélioration ? Projet ? Circulation ? ...).

- Secteur du Stanco-Brélévenez : il y a un gros problème de signalisation. Les noms de rue sont inexistantes (comme c'est le cas pour la rue du Stanco ou celle de Brélévenez) ou encore confusion entre la résidence et la rue du Stanco. Problème de stationnement illégal qui rend difficile la circulation.

- Place du Centre : détail du projet ?

- On pourrait mettre en place un « stationnement minute » (limité à 15 minutes maximum).

- Arborer et fleurir davantage la place du Centre.

- Le détail du projet de réaménagement de la place du Centre se fera lors d'une réunion publique qui sera fixée ultérieurement par la Mairie. Le thème pourra alors être repris dans les grandes lignes, lors d'une prochaine réunion du Conseil de Quartier.

- Quid du projet d'animation du Centre Ville ? Qu'est-ce que la Mairie compte faire pour dynamiser le cœur de Ville ?

- L'Etat des voies en général ainsi que la propreté de la Ville se dégrade (exemple : sortie Quai Foch). Sentiment général de dégradation.

- ✓ Manque de cendriers publics ;
- ✓ Bouteilles vides sur les voies ;
- ✓ Le nettoyage des trottoirs n'est pas satisfaisant (les « bouches d'égoûts » sont remplies de mégots) ;
- ✓ Absence de containers pour les commerçants / prévoir davantage de containers l'été et pendant les vacances scolaires (compétence de Lannion Tégor-Agglomération) ;
- ✓ Nuisances sonores : scooters (pots d'échappement qui ne sont pas aux normes)...les polices nationale / municipale devraient faire davantage de « rondes » ;
- ✓ Graffitis (non nettoyés) sur les murs (Brélévenez, rue Savidan, ...).

- Réseau de pistes cyclables : à développer. Actuellement, il n'existe aucune piste dans le Centre Ville (attention aux réhausseurs dangereux pour les 2 roues => voir rue de Kerviavily + rue de Tréguier).



- Vandalisme dans le secteur de la Corderie : besoin que les polices nationale et municipale fassent plus de « rondes ».
- Mettre en place davantage de zones à 30 km/h (exemples : rues Renan, Kermaria, de la Bienfaisance, Jeanne d'Arc) et de passages pour piétons notamment devant les écoles (rues Pompidou et Le Dantec) / Revoir le plan des passages piétons sur la Ville : il faudrait penser à décaler certains comme Place du Marchallac'h.
- Rajouter des bancs le long des quais et dans le Centre Ville en général.
- Eclairage : revoir l'éclairage de la place du Marchallac'h, du passage des Ursulines / mettre en valeur les zones et bâtiments historiques .